

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec



**SOIRÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR L'AVENIR DES
ÉGLISES ET DES BÂTIMENTS DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA
MRC DES APPALACHES**

**«Le patrimoine religieux, c'est la somme de tous les arts qu'on a réunis dans ces constructions»
- Dinu Bumbaru, Héritage Montréal**

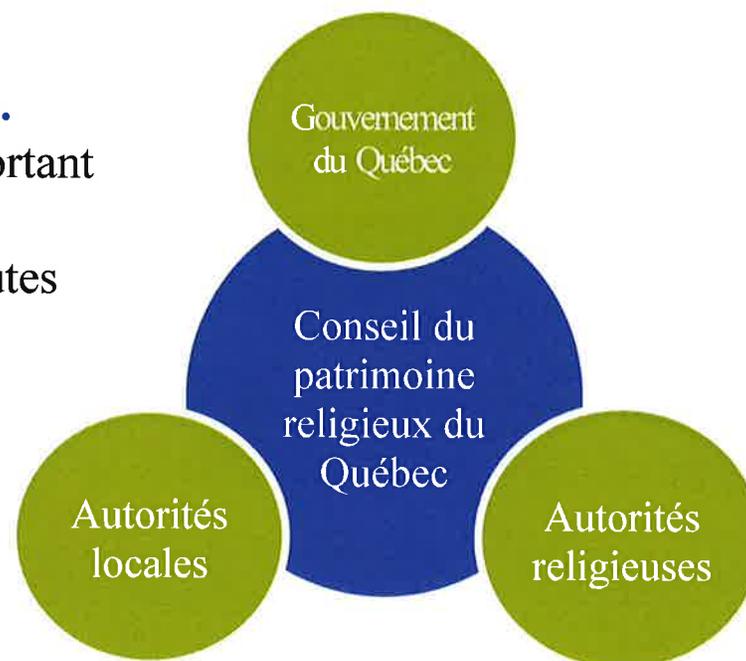


- 1. C'est un patrimoine fondateur du Québec**
- 2. C'est un corpus gigantesque**
- 3. C'est un patrimoine qui renvoie à un passé religieux mal assumé**
- 4. C'est un patrimoine sous haute pression**
- 5. C'est un patrimoine en transformation**

Au service du patrimoine religieux depuis 1995

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation privée à but non lucratif dont la **mission** est de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Cette formule est originale et probablement **unique au monde**. Elle permet un engagement important des communautés locales et des retombées économiques dans toutes les régions du Québec.



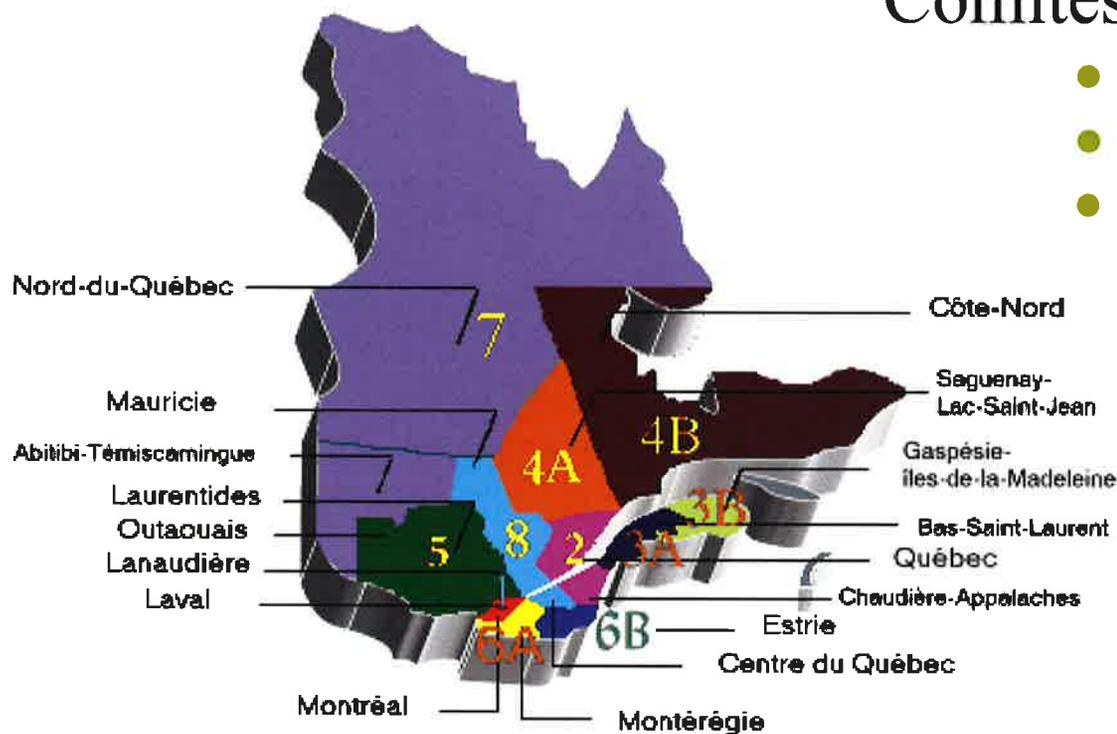
Une organisation décentralisée

Tables de concertation régionales

- Représentants (laïques/cléricaux) des traditions religieuses
- Gestionnaires municipaux et agents de MRC
- Experts en patrimoine

Comités d'experts

- Oeuvres d'art
- Orgues
- Archives



Partenaire du gouvernement du Québec

Depuis 1995, le Conseil s'est vu confier plus de 322 M\$ par le ministère de la Culture et des Communications pour la restauration du patrimoine religieux dans le cadre d'une **entente de délégation de gestion**.

Le Conseil assume la réception des demandes, la recommandation des projets, l'accompagnement des promoteurs et le versement des subventions, grâce à l'appui de ses tables de concertation régionales et de son équipe de professionnels.

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

Culture
et Communications
Québec 



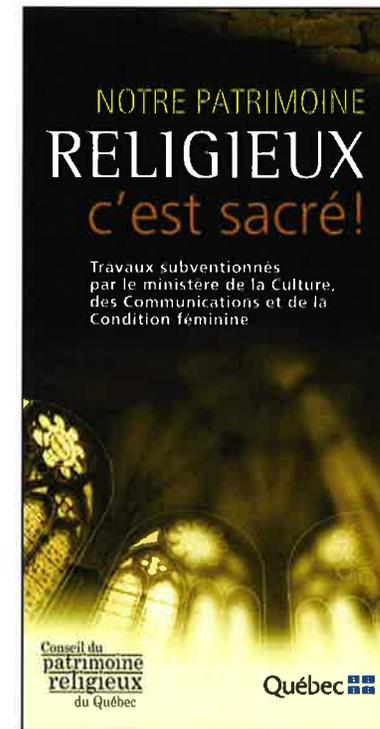
Restauration du patrimoine religieux

Volet 1

- Restauration des biens immobiliers

Volet 2

- Restauration des biens mobiliers, des œuvres d'art et des orgues à tuyaux

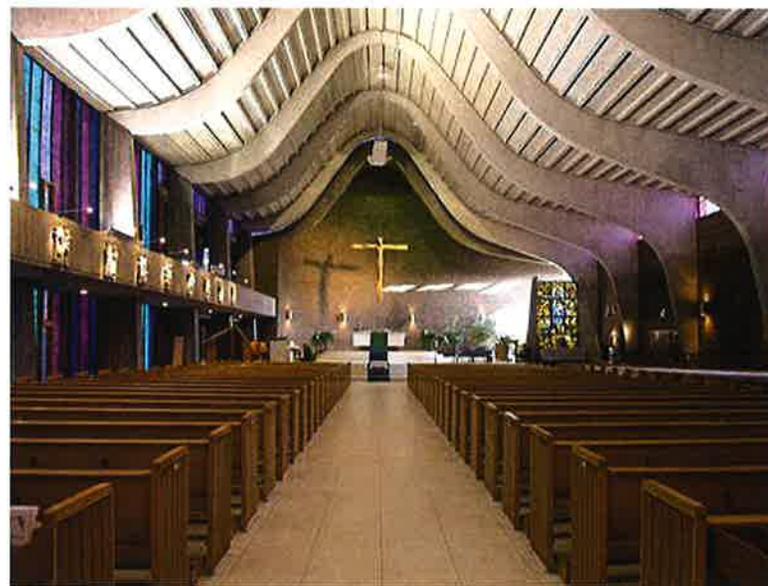


Des retombées majeures depuis 1995

- **450 M\$** investis grâce à la participation financière des différents partenaires
- Plus de **2700 chantiers** financés dans toutes les régions du Québec
- Création de plus de **4 500 emplois** directs et indirects
- Une valeur ajoutée de **340 M\$** dans l'économie générant des recettes gouvernementales de plus de 24 M\$

Nouvelle entente et nouveaux paramètres

1. Admissibilité des **municipalités, organismes à but non lucratif et propriétaires privés**, s'ajoutant aux propriétaires religieux;
2. Le pourcentage de l'aide financière est modulé en fonction du type de propriétaire et de l'existence d'un **statut de classement** en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.
3. Le critère d'admissibilité lié à **l'usage religieux d'un bâtiment est éliminé**. La sélection des projets demeure guidée par les valeurs patrimoniales du bien, la pertinence des travaux et la capacité financière du milieu.
4. Des projets de **recyclage** d'immeubles sont maintenant admissibles à l'aide financière.
5. Les églises construites entre **1945 et 1975**, dont la valeur patrimoniale a été déclarée **Incontournable (A)** sont admissibles à l'aide financière.



Inventaire des lieux de culte du Québec

Inventaire des lieux
de culte construits
jusqu'en 1975

Évaluation
patrimoniale et
hiérarchisation
régionale des lieux
de culte construits
jusqu'en 1975

Accueil | Réalisation | Contactez-nous

Inventaire des lieux de culte du Québec

Recherche | Aide à la recherche | Méthodologie

Bienvenue sur le site Internet de l'inventaire des lieux de culte du Québec, un projet du Conseil du patrimoine religieux du Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce site donne accès à une fiche d'information et à des photographies pour chacun des édifices inventoriés, soit les lieux de culte des différentes traditions religieuses érigés avant 1975. Pour accéder à des photographies ou à des informations sur les lieux de culte de l'inventaire, vous pouvez utiliser l'un de nos trois outils de recherche.

Recherche simple

Entrez un nom ou une partie de nom de lieu de culte :

ou

Recherche géographique

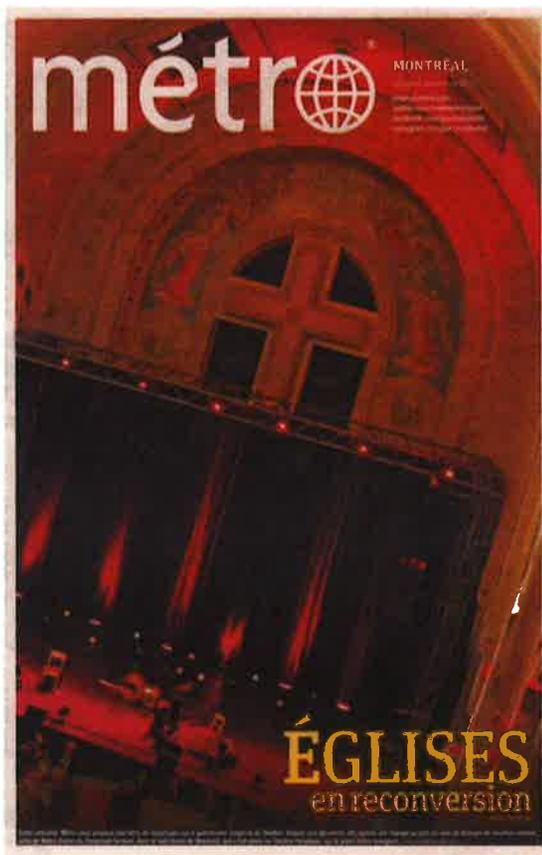
Choisir une région :

Conseil du patrimoine religieux du Québec

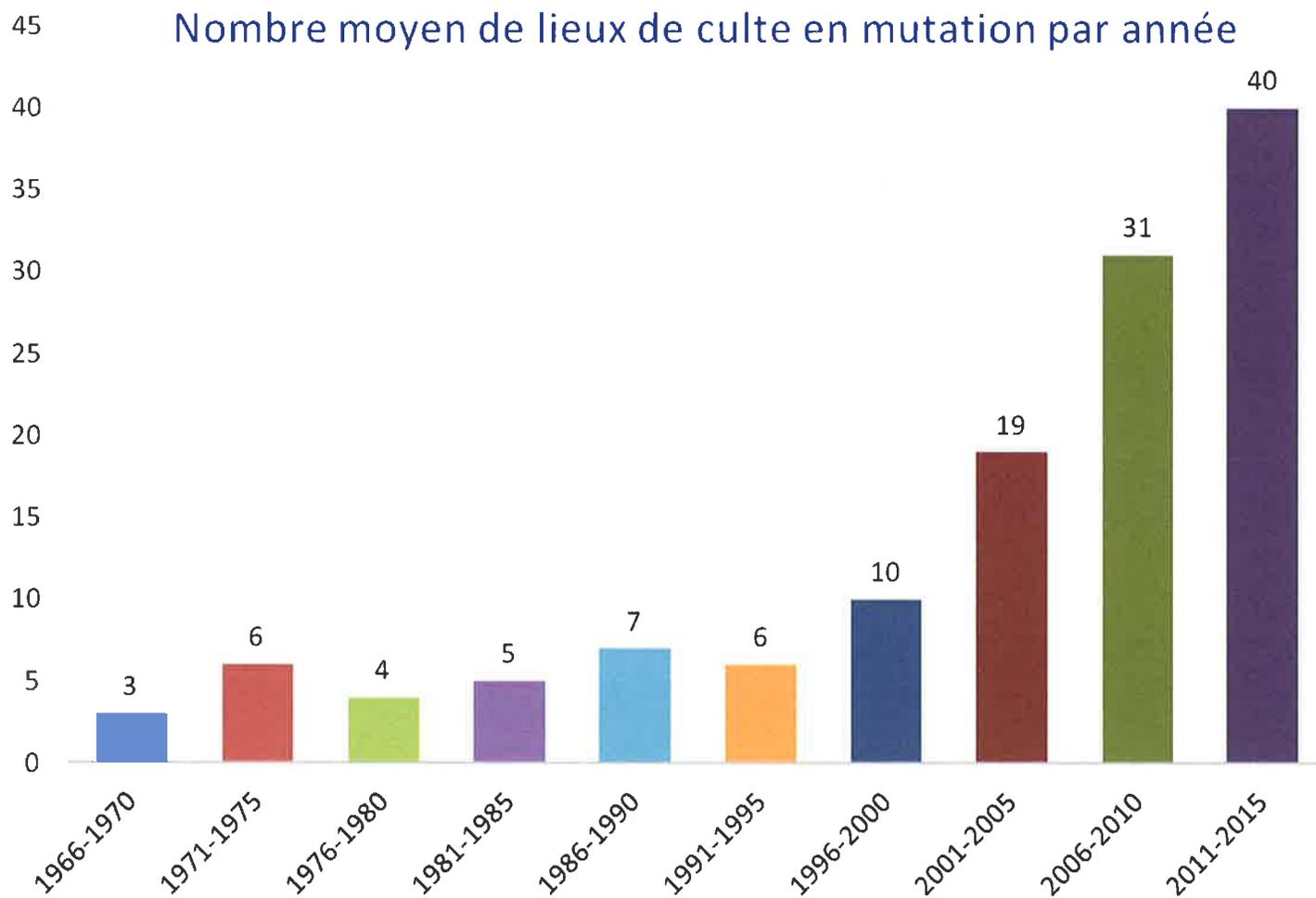
Culture, Communications et Condition féminine Québec

Dernière mise à jour : 31 mars 2011
Tous droits réservés © 2011, Conseil du patrimoine religieux du Québec

Un observatoire sur les églises en mutation

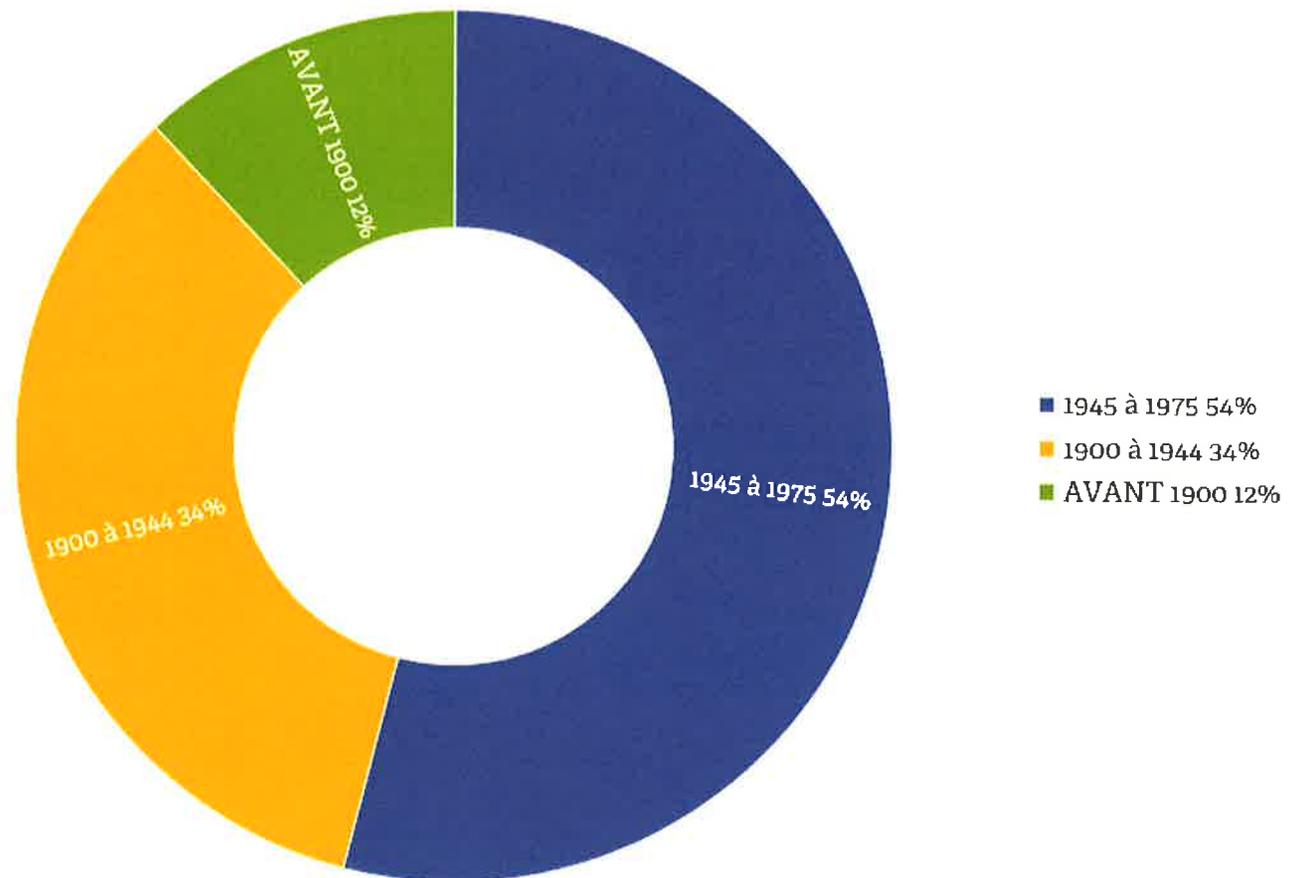


État de situation des églises en mutation



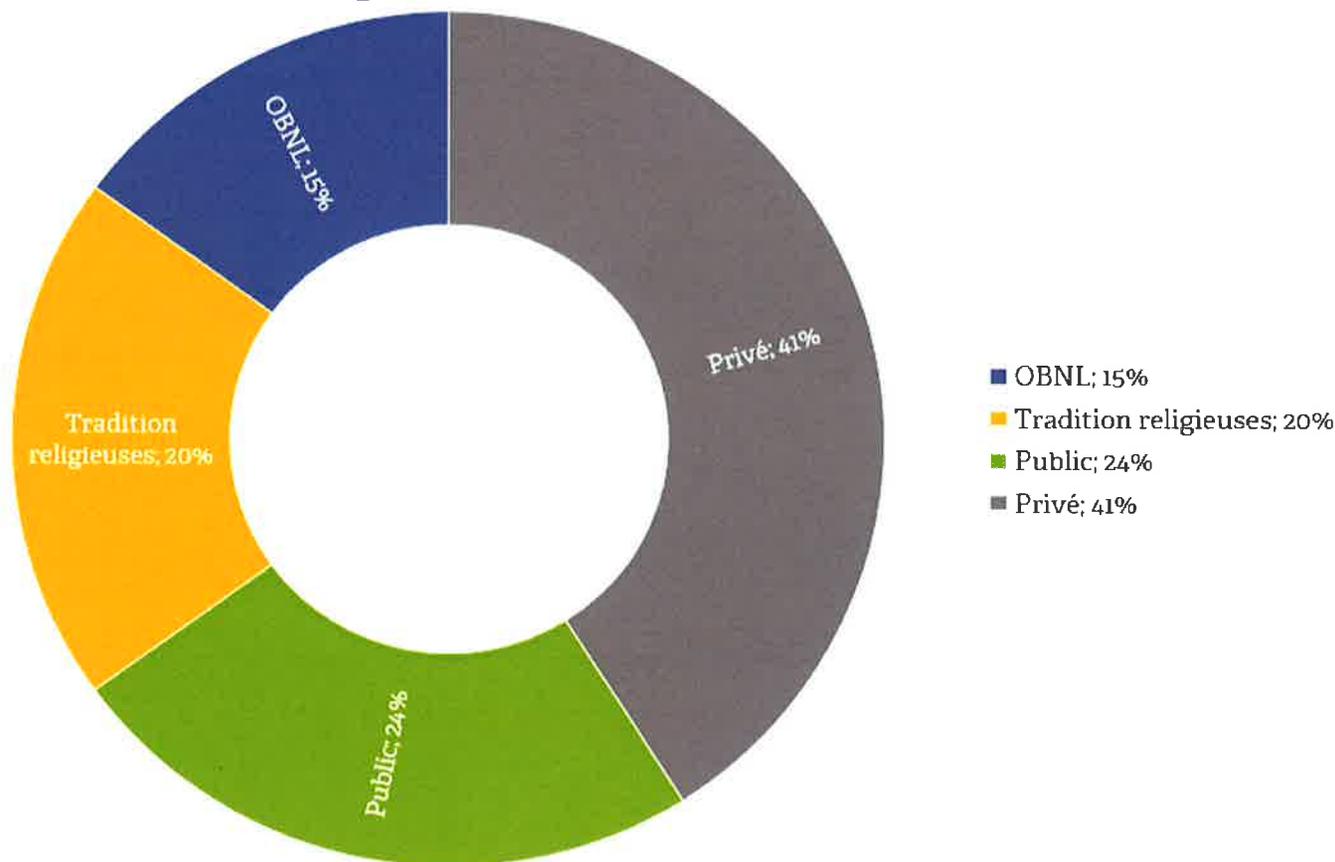
État de situation des églises en mutation

Périodes de construction des lieux de culte en mutation



État de situation des églises en mutation

Catégorie d'acheteurs des lieux de culte



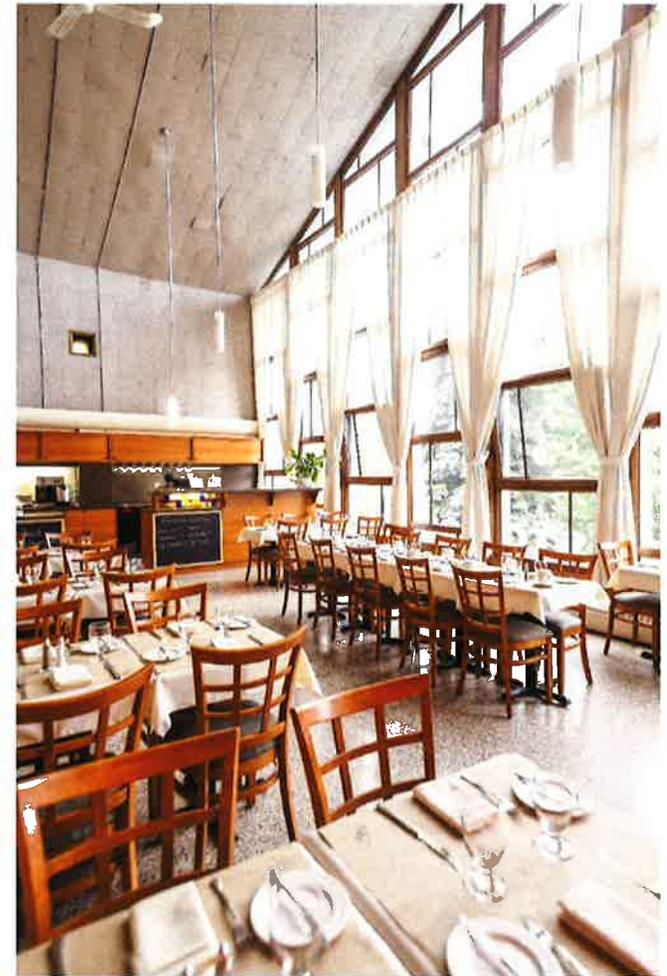
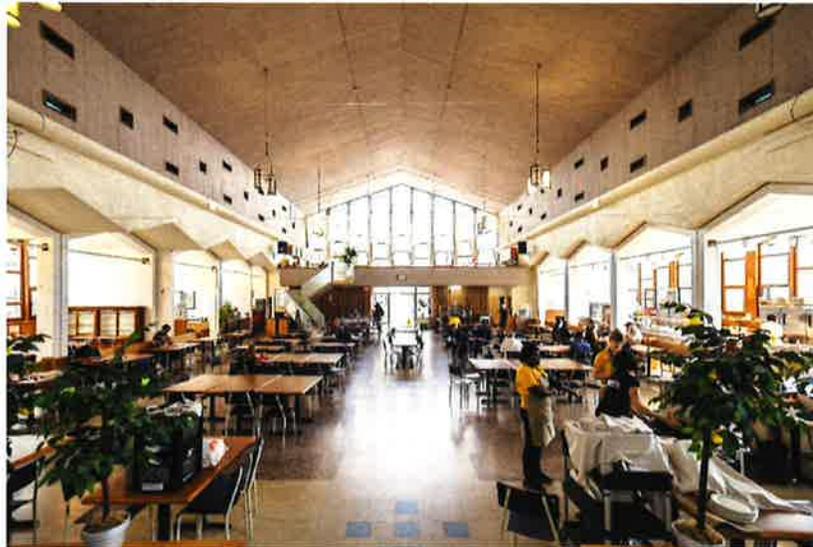
Chic Resto Pop

Église Saint-Mathias-Apôtre



Chic Resto Pop

Église Saint-Mathias-Apôtre



Bibliothèque Rina-Félicité-Angers

Église Saint-François-de-Sales



Bibliothèque Félicité-Angers

Église Saint-François-de-Sales



Centre multifonctionnel de La Durantaye Église Saint-Gabriel



Centre multifonctionnel de La Durantaye

Église Saint-Gabriel

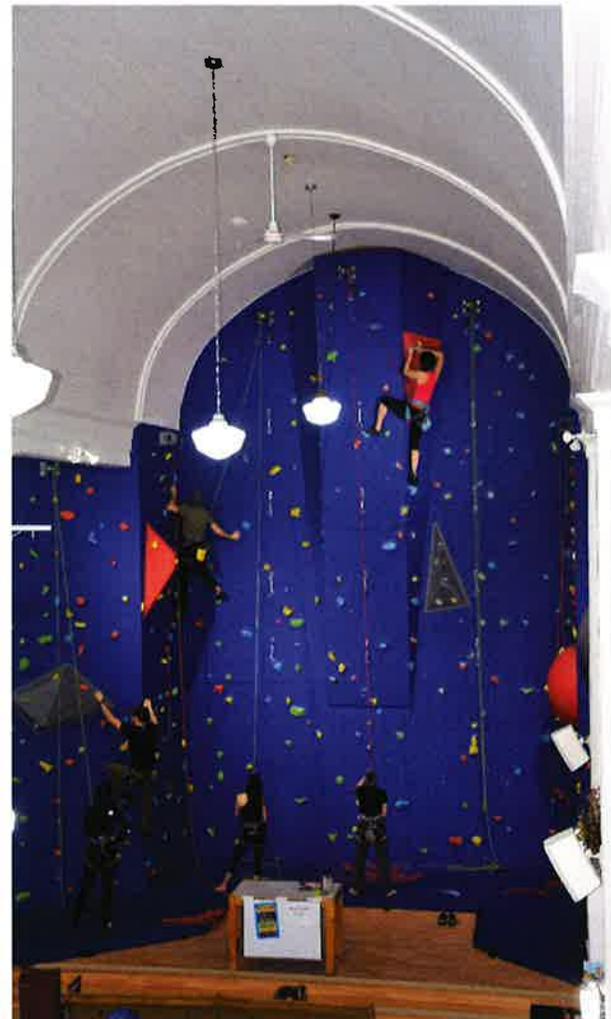
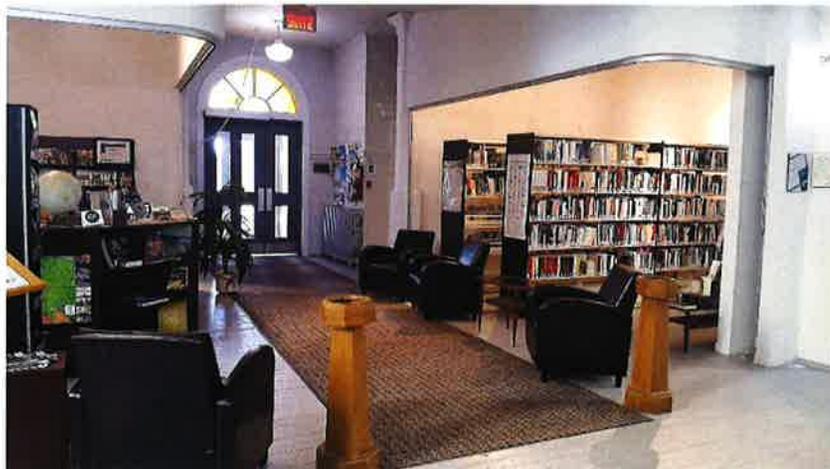


Centre multifonctionnel Au Clocher

Église Saint-Stanislas



Centre multifonctionnel Au Clocher Église Saint-Stanislas



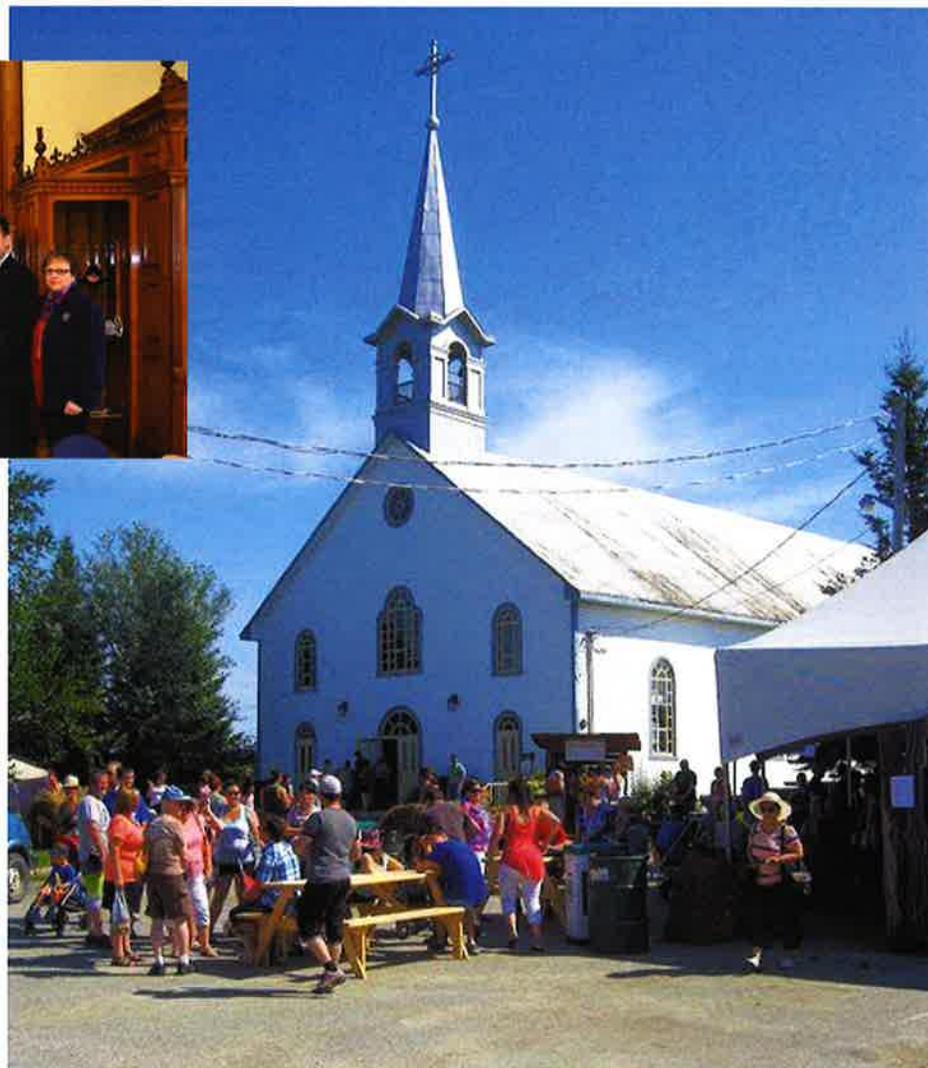
1. Intensifier la concertation



2. Encourager le dialogue entre la société civile et les autorités religieuses



3. Valoriser les réussites et les initiatives porteuses



Conseil du patrimoine religieux du Québec



QUE DEVIENNENT NOS ÉGLISES EN MUTATION?

Le lancement de ce premier cahier s'imposait, près de dix ans après la réalisation du vaste inventaire des lieux de culte du Québec, la question de la situation des églises et chapelles se pose en effet avec acuité. Que devient ce patrimoine religieux de plus en plus délaissé par le culte? Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a pu tirer un bilan provisoire de la situation, qui permet de dresser, pour la première fois, un aperçu global de la situation au Québec.

COMPRENDRE LE SORT DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES

C'est à partir d'un corpus impressionnant de 2731 lieux de culte inventariés en 2002 que le CPRQ a voulu connaître le sort des églises et chapelles délaissées par les autorités religieuses comme « excédentaires ». Ce terme désigne les lieux qui, en raison de la diminution drastique de la pratique religieuse et de la dérive conséquente de revenus pour les autorités religieuses, ne peuvent plus servir au culte ou en tant que lieu de culte. Cela ne signifie pas pour autant que le lieu demeure inoccupé, ce qui est certainement la destination à court terme. Nous présentons les aspects de la situation, la planification possible, les enjeux et les enjeux associés. Nous proposons aussi des pistes de réflexion et des recommandations pour une gestion responsable de ces lieux de culte. Nous abordons la vente et la transformation physique de ces lieux de culte, ainsi que la fermeture, la vente et la planification physique de ces lieux de culte à la fin de leur utilisation prévue, à partir de données de destination, mais surtout de perspectives de réutilisation de ces lieux de culte.

DES LIEUX DE CULTE EN MUTATION : PREMIERS CONSTATS

En 2012, il y avait 2731 lieux de culte recensés au Québec. Ce nombre est en baisse par rapport à 2002. Le patrimoine religieux du Québec est en mutation. On compte 1000 lieux de culte en mutation, soit 36,6 % du total de 2731 lieux de culte. Pour un total de 400 lieux de culte en mutation, on compte 1000 lieux de culte en mutation.

L'INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC

Le premier inventaire réalisé en 2002, à l'initiative de la Commission de la culture et des langues officielles, a permis de dresser un état des lieux du patrimoine religieux du Québec. Ce premier inventaire a permis de dresser un état des lieux du patrimoine religieux du Québec. Ce premier inventaire a permis de dresser un état des lieux du patrimoine religieux du Québec.



RÉUTILISATION DES ÉGLISES PATRIMONIALES COMMENT PLANIFIER LE CHANGEMENT D'USAGE DANS UN CONTEXTE PATRIMONIAL ?

Voici un guide pour planifier la réutilisation d'une église dans le respect des valeurs patrimoniales qui y sont associées. À partir de l'étude de certains projets réalisés récemment au Québec, nous vous présentons des pistes pour intégrer les valeurs patrimoniales dans un projet et faciliter la prise de décision. Ce guide propose des conseils et des critères qualitatifs pour évaluer l'impact patrimonial d'un projet de transformation et tirer parti de la valeur ajoutée de ces bâtiments exceptionnels.

RÉUTILISER POUR CONSERVER

La réutilisation des églises est une solution intéressante de leur conservation. Les projets de réaménagement doivent tenir compte des valeurs patrimoniales des lieux de culte. Les projets de réaménagement doivent tenir compte des valeurs patrimoniales des lieux de culte.

LA VALEUR AJOUTÉE DES ÉGLISES

Ces bâtiments ont une valeur ajoutée qui ne se résume pas à leur fonction initiale. Ils ont une valeur ajoutée qui ne se résume pas à leur fonction initiale. Ils ont une valeur ajoutée qui ne se résume pas à leur fonction initiale.

Le patrimoine religieux du Québec est en mutation. On compte 1000 lieux de culte en mutation, soit 36,6 % du total de 2731 lieux de culte. Pour un total de 400 lieux de culte en mutation, on compte 1000 lieux de culte en mutation.



LES MUNICIPALITÉS ET L'AVENIR DES ÉGLISES : DES IMPLICATIONS NÉCESSAIRES

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec présente une autre facette de la situation des églises en mutation à partir d'une vaste enquête menée à travers le Québec. Ce cahier vise à faire le point sur l'engagement des municipalités en matière de patrimoine religieux, particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de projets de réaménagement de lieux de culte. L'objectif est de mettre en lumière les défis et les enjeux d'implication des villes et villages dans ce qui apparaît comme un enjeu de développement local.

DES POUVOIRS ET DES ENGAGEMENTS CROISSANTS

Depuis le milieu des années 1970, l'implication des municipalités en matière de patrimoine religieux a considérablement augmenté. Les municipalités ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la gestion des lieux de culte. Les municipalités ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la gestion des lieux de culte.

UN ENJEU QUI DÉPASSE LA QUESTION PATRIMONIALE

On ne peut pas parler de patrimoine religieux sans parler de la question patrimoniale. La question patrimoniale est un enjeu qui dépasse la question patrimoniale. La question patrimoniale est un enjeu qui dépasse la question patrimoniale.

DES POLITIQUES INTÉGRÉES

Les villes et villages qui possèdent des patrimoines culturels ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la gestion des lieux de culte. Les municipalités ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la gestion des lieux de culte.

DES LIEUX DE CULTE EN MUTATION : PREMIERS CONSTATS

En 2012, il y avait 2731 lieux de culte recensés au Québec. Ce nombre est en baisse par rapport à 2002. Le patrimoine religieux du Québec est en mutation. On compte 1000 lieux de culte en mutation, soit 36,6 % du total de 2731 lieux de culte.

